D.G.D.U.D.
Service Réglementation Urbaine



Plan Local d'Urbanisme

Révision du POS en PLU

Approuvé par Délibération du Conseil
de la Communauté Urbaine Toulouse Métropole
du 29 novembre 2012

4c - Liste des emplacements réservés

aua/Toulouse aire urbaine

toulouse métropole
COMMUNAUTÉ URBAINE

Toulouse Métropole
6, Rue René Leduc - B.P. 35 821
31505 Toulouse cedex 5
t. 05 81 91 72 00 - f. 05 81 91 72 01
www.toulouse-metropole.fr

COMMUNE DE PIN-BALMA

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

N°1	Désignation	Bénéficiaire	Superficie
1 – Emplacements réservés à des voiries			
1	Elargissement pour réseau cyclable communautaire	Toulouse Métropole	3 500 m²
2	Rectification du tracé de la RD 64 et élargissement jusqu'en limite communale	Département	3 215 m²
3	Aménagement de la RD 66 pour réseau cyclable communautaire	Toulouse Métropole	7 850 m²
4	Création d'un cheminement équestre	Commune	15 800 m²
5	Création d'une liaison piétons/cycles	Commune	440 m²
2 – Emplacements réservés à des espaces verts			
6	Création d'une zone de stockage en cas d'inondation traitée en espace récréatif	Commune	23 500 m²
3 – Emplacements réservés à des ouvrages publics			
7	Création d'un bassin d'expansion des crues aménagé en espace vert de détente	Commune	30 000 m²
8	Création d'un équipement socio-culturel (bibliothèque, …)	Commune	500 m²
9	Réserve pour projet d'extension d'un bâtiment public (ancienne école) et création d'un nouvel équipement public	Commune	625 m²
4 – Emplacements réservés à des installations d'intérêt général			
10	Création d'un nouveau réservoir d'eau	Toulouse Métropole	3 000 m²

Servitude L.123.2c : Pastoureau : création d'une voie à double sens de circulation, trottoir d'un côté, stationnement d'un côté, piste cyclable	Toulouse Métropole	5 638 m²